

L'écologie industrielle et l'économie circulaire

Interview de Vincent Leignel, chef de projet en écologie industrielle et intelligence économique à la communauté urbaine de Dunkerque au sein de la direction développement, économie et tourisme de la communauté urbaine.

Je m'appelle Vincent Leignel et je suis chef de projet en **écologie industrielle et intelligence économique** à la communauté urbaine de Dunkerque au sein de la direction développement, économie et tourisme de la communauté urbaine. Je travaille sur la **structuration d'un territoire**, un territoire industriel, en matière **d'écologie industrielle et d'économie circulaire**. C'est quoi l'idée de l'écologie industrielle ? En fait, l'idée c'est bien la **transition économique, sociale, industrielle** du territoire, de sorte qu'un territoire industriel qui s'est développé sans faire grand cas de l'environnement doit maintenant repenser son écosystème, comprendre son **écosystème** avec tout ce qu'il y a comme matière entrante et matière sortante, dont les **déchets, tous les potentiels de chaleur, tous les potentiels de symbiose, de froid, de flux chimiques**, et de comprendre cet ensemble de flux de sorte à les potentialiser pour **accueillir de nouvelles entreprises** grâce à ces flux qu'on a identifiés, de sorte à avoir un territoire qui devienne plus frugal en énergie, qui valorise ces énergies fatales, les énergies perdues, qui les identifie comme des matières.

Donc tout cela demande une **organisation du territoire**. Cette organisation, on vient de la démarrer sous l'égide d'un **club de l'écologie industrielle territoriale** qui regroupe l'ensemble des acteurs du territoire, donc la fédération des acteurs, l'agence d'urbanisme, l'agence de commerce et de l'industrie, le grand port maritime, indispensable l'université pour la partie recherche et les entreprises elles-mêmes. Ce club qui vient d'être créé entrera lui-même dans la logique d'un groupement d'intérêt public, le groupement d'intérêt public **Euranergie**, qui verra le jour, lui, en septembre (2019), qui est en phase de gestation, en phase de préparation, et qui se chargera à la fois de tout ce qui touche à l'énergie et de tout ce qui touche à l'économie circulaire dont le pilier écologie industrielle.

Si je reprenais l'image ou la métaphore de **Suren Erkman**, avec qui nous avons travaillé, qui est un expert international en matière d'écologie industrielle, et notamment sur les zones industrialo-portuaires, il considère que le territoire doit être la « main bienveillante » qui organise le tout. Et cette idée de la main bienveillante, c'est à la fois de réfléchir à comment je développe de l'emploi, comment j'améliore mon empreinte CO2, comment j'améliore mon empreinte carbone, et quel rôle j'ai pour améliorer l'impact tout simplement sur la biosphère, sur la santé publique, bien sûr, sur la santé du territoire, sur la biosphère, tout en continuant à développer notre industrie. C'est vraiment la transformation de l'industrie telle qu'elle est là, dans son histoire, la compréhension de cet écosystème et en le reliant aux autres qui permet d'aller vers cette transformation industrielle qui induit de **nouveaux emplois, de nouvelles techniques**. C'est la numérisation du territoire, c'est la numérisation des entreprises, c'est l'usine du futur.

Les facteurs déclenchants de ce travail, c'est que nous constatons qu'il y avait des symbioses qui s'organisaient de manière naturelle entre des entreprises, mais qui ont des potentialités du territoire, et notamment sur un territoire portuaire, qui étaient bien plus larges que ce que nous y voyons. Donc il a fallu d'abord regarder, étudier toutes ces potentialités et organiser le territoire entre tous les acteurs pour partager ces savoirs, la connaissance des flux. Grâce à **la toile de l'industrie** qui a été générée ici par l'agence d'urbanisme, qui est occupée de passer à une étape suivante, une toile 4.0. C'est donc de mobiliser, de comprendre ce qui se passe dans cet écosystème pour pouvoir marketer notre territoire et le projeter pour aller chercher des industries avec donc ces nouvelles potentialités.

Maintenant, les freins dans ce domaine, les freins sont bien sûr des freins économiques. On doit accompagner cette transition. Si on va voir un industriel en lui disant qu'on vient juste faire

de l'écologie dans son industrie, ça ne va pas forcément le réjouir. Il va se dire qu'on regarde ses process, qu'on veut rentrer dans une forme de confidentialité. Oui, bien sûr, il doit y avoir une confiance générée entre les acteurs pour récupérer des données, récupérer des flux de matière, des flux de chaleur, et pour les mettre en partage, les mettre en commun. La difficulté, peut-être je pourrais la dire de la sorte, c'est de réussir à faire sortir une industrie de ses intérêts propres et de rentrer dans un écosystème plus large et de se dire qu'elle a un potentiel à partager avec d'autres acteurs économiques, voire à proposer à de nouveaux acteurs économiques des flux de matière ou des déchets qui feront le bonheur du suivant. C'est un peu ça le mécanisme auquel on est appelé. Les freins, c'est aussi de réussir à faire sortir des égo de chacun pour que tout le monde amène un genre de pot commun du territoire et une conscience territoriale qui permette de créer cette **nouvelle forme de développement**.

Il n'y a absolument pas de discours anti-industrie, c'est comment l'industrie peut, elle-même, évoluer pour prendre sa responsabilité au-delà de sa **responsabilité environnementale et sociale, mais aussi sa responsabilité économique** dans l'ensemble de cet écosystème. Beaucoup d'industries ici n'ont pas leur siège décisionnel sur le territoire. Ils se trouvent soit en France, soit éventuellement à l'étranger, ce qui fait que pour des prises de décisions locales, elles sont totalement contenues par des stratégies nationales ou internationales. Il faut réussir à casser cette boucle et à faire remonter ce que les territoires souhaitent, désirent. Et là, ça demande clairement un portage politique, une volonté collective et politique du territoire pour **partager la trajectoire** de ce que nous faisons ensemble. Tout à l'heure, nous parlions **d'acceptabilité du territoire, d'acceptabilité sociale et des citoyens** face à ce qui se passe sur son territoire et dans l'industrie. Je pense que tout le monde est d'accord pour qu'on puisse générer de l'emploi. Mais quelle est la qualité de **l'emploi** et quel est l'impact que nous nous donnons quand on implante une nouvelle entreprise ? C'est sous l'œil du politique qui doit le conduire et du citoyen, ce qui est totalement légitime aujourd'hui. Donc le dialogue se noue tant au niveau local, territorial, et il doit remonter au niveau national, c'est évident.

Les **perspectives**, d'abord, c'est de continuer à fédérer l'ensemble des acteurs et d'élargir aux industriels encore plus cette méthode **d'écologie industrielle, territoriale**, d'une part. Mais c'est surtout de passer à une étape qu'aujourd'hui le territoire n'a pas vraiment franchi compte tenu de son histoire, **Dunkerque** est considéré en France et en Europe comme un pionnier de l'écologie industrielle. L'idée de la symbiose autour simplement de ce que tout le monde connaît ici, qui peut sembler banal, qui est la récupération de la **chaleur fatale** de différentes usines, je pense à Arcelor, à Befeza Valera, qui vient **chauffer des bâtiments publics**, qui rentre dans des processus d'usines, est quelque chose que nous pratiquons depuis les années 1987, je crois, qui est un très bel exemple de **symbiose**, voire de **smart city**. Donc on était pionniers. Aujourd'hui, on n'a pas mis en système, c'est-à-dire qu'on a eu des effets d'opportunité, on doit entrer dans une logique systémique d'écologie industrielle. Donc mettre en place un mouvement conduit par tous pour continuer ce mode d'organisation du territoire. Et donc la phase qui nous manque, c'est la phase **marketing du territoire**. On n'a su faire, on n'a pas fait savoir toutes les capacités industrielles que nous avons en matière dans cet écosystème, ni même nos savoir-faire humains, parce qu'il y en a. Il ne faut pas oublier que ça en fait partie. Il ne faut pas simplement penser aux processus technologiques, nos savoir-faire, dont le territoire recèle au travers des hommes et des capacités à se mobiliser. Et ça, c'est quelque chose que nous devons mettre un peu plus en avant, en action, et **décider de certaines filières que nous souhaitons majeures**. J'ai pris l'exemple de la chaleur fatale, on a une maturité dans le domaine, on sait faire, on sait s'organiser. Probablement le CO₂, dont nous sommes **un des gros producteurs de CO₂**, un travail est à faire sur la captation, valorisation, nouvelles filières autour du CO₂. Donc c'est autant d'enjeux de demain pour que notre impact environnemental soit le meilleur possible, que nous contribuons à réduire ces impacts pour améliorer la biosphère. L'objectif est un objectif aussi environnemental, mais qui doit s'envisager dans une économie, dans un flux positif d'économies. Ce n'est pas plus de croissance, c'est une croissance autrement du territoire, au travers de ses potentialités.

Peut-être un mot-clé, et qui vaut dans tous les systèmes, c'est **organiser la confiance** entre les acteurs. Il me semble être un des éléments principaux. C'est soit une personne, soit un groupe de personnes, soit une structure qui doit organiser cette confiance, qui permet d'être au milieu des acteurs, d'animer l'ensemble des acteurs, d'avoir la connaissance des flux et des matières qui permettent de faire ces actions de promotion et de développement. C'est un lourd travail qui prend du temps. Il y a des urgences, on parle de l'urgence climatique. Il faut agir vite, mais on a besoin d'un peu de temps long pour voir l'impact, pour que l'effet amortisseur s'opère. C'est important. Je pense que ce territoire, je reprendrai le terme de Patrice Vergriete, Président de la CUD, qui dit que ce territoire peut être un démonstrateur du XXIe siècle. C'est un peu l'enjeu qui nous est confié.